Extrait du UNSA Fonction publique

http://www.unsa-fp.org/?Pour-la-revalorisation-des-PIM

Pour la revalorisation des PIM

- Action sociale -

Date de mise en ligne : vendredi 22 janvier 2016

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

L'UNSA-Fonction publique a écrit à la Ministre de la fonction publique pour demander la revalorisation des PIM au 1er janvier 2016.

Les PIM ?

Ce sont les Prestations Inter Ministérielles d'action sociale à règlementation commune qui concernent les agents de l'Etat.
Ce sont des prestations d'aide à la restauration, à la famille, des aides pour séjours d'enfants, des allocations pour enfant en situation de handicap.

Malgré une petite hausse des prix sur un an, l'UNSA estime qu'une revalorisation est utile pour tous ceux qui en en bénéficient. C'est pourquoi l'UNSA-Fonction Publique a décidé d'interroger la Ministre de la Fonction Publique le 15 janvier 2016.

Une circulaire publiée le 20 janvier 2016 maintient le niveau des PIM de 2016 à celui de 2015. Pour l'UNSA, le mode de calcul actuel ne prend pas en compte la hausse réelle des prix dans les restaurants administratifs ou pour les services. La question posée par l'UNSA Fonction publique à la Ministre est d'autant plus pertinente qu'il s'agit de prestations d'action sociale.

Copyright © UNSA Fonction publique